

U
n
i
t
e
r
n
a
t
i
o
n
a
l

aafi-afics

Association
des Anciens Fonctionnaires
Internationaux

Association
of Former International
Civil Servants

Mars 2018
March 2018
Vol 77, No. 1

**78ème Assemblée Générale
de l'AAFI-AFICS**

**Jeudi, 26 avril 2018
Palais des Nations
Salle XXVII (entrée Port 41)**

**AAFI-AFICS
78th General Assembly**

**Thursday, 26 April 2018
United Nations
Room XXVII (Gate 41)**

AAFI-AFICS BULLETIN

VOL. 77, NO. 1

Mars – March 2018

78^{ème} Assemblée générale de l'AAFI-AFICS AAFI-AFICS 78th General Assembly

Table des matières

	Page
78 ^{ème} Assemblée générale de l'AAFI-AFICS	2
Ordre du jour provisoire de l'Assemblée générale.....	2
L'AAFI-AFICS en chiffres.....	3
Rapport annuel de l'AAFI-AFICS pour 2017	4
Annexe 1 Composition du Comité 2017/2018 de l'AAFI-AFICS.....	18
Annexe 2 Budget 2018 adopté par le Comité.....	19
Annexe 3 Liste des membres du Bureau de la FAAFI et des délégués au Comité Mixte de la Caisse des Pensions	20
Annexe 4 Extrait de la résolution A/RES/72-262 concernant la gestion de notre Caisse des pensions.....	21
Annexe 5 Spécimen d'un Certificat d'ayant-droit	25

Table of Contents

	Page
78 th AAFI-AFICS General Assembly	26
Provisional agenda of the General Assembly	26
AFICS in Figures	27
AAFI-AFICS Annual Report for 2017	28
Annex 1 The 2017/2018 AAFI-AFICS Committee	40
Annex 2 2018 Budget Adopted by the Committee	41
Annex 3 List of FAFICS Bureau Members and Delegates to the Pension Board	42
Annex 4 Extract of the Resolution A/RES/72-262 Covering Pension Issues	43
Annex 5 Model of the Pension Fund Certificate of Entitlement	47

AAFI-AFICS

Bureau E-2078, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10

Tél : Secrétariat +41 (22) 917 33 30, Président +41 (22) 917 26 26

Banque UBS SA Genève (Compte : 240-128594.LUT ; IBAN : CH66 0024 0240 1285 94LUT ; SWIFT/BIC : UBSWCHZH80A)

Compte de chèques postaux Genève: 12-7881-5

E-mail: aafi-afics@unog.ch

Site internet (français): <http://afics.unog.ch/aafi.htm>, Web (English): <http://afics.unog.ch/afics.htm>

78ème Assemblée générale de l'AAFI-AFICS

Jeudi 26 avril 2018

Palais des Nations

Salle XXVII (entrée Porte 41)

Après le Café de bienvenue (servi devant la Salle dès 9 h 00), la matinée se composera de deux réunions successives :

09 h 30 - 11 h 30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE avec la présence des représentants de la Caisse des Pensions

11 h 30 : Accueil dans les EMS (France et Suisse)

Veillez noter que, pour des raisons de sécurité et de logistique, il est impératif de s'inscrire soit par courriel (aafi-afics@unog.ch) soit par courrier postal.



Ordre du jour provisoire de l'Assemblée générale

1. Ouverture de la réunion
2. Election du Président de séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Comptes 2017 et questions s'y rapportant
5. Nomination de deux commissaires aux comptes pour 2018
6. Rapport du Comité et questions s'y rapportant (la version française fait foi)
7. Divers

Les personnes qui ne pourraient pas assister à l'Assemblée générale sont priées d'envoyer leurs questions ou commentaires avant le 19 avril à l'AAFI-AFICS, Bureau E-2078, Palais des Nations, 1211 GENEVE 10.



L'AAFI-AFICS en chiffres

Nombre de membres au 31.12.2017 :3401, 31.12.2016: 3442, 2015 : 3373

Nouveaux membres en 2017 :43, 2016 : 43, 2015 : 36, 2014 : 66, 2013 :59,

Nous devons déplorer un nombre important de décès de nos anciens collègues et les informations données par la Caisse des Pensions figurent de nouveau dans notre Bulletin. De nombreux conjoints survivants de membres à vie restent membres de l'AAFI.

Membres ayant une adresse courriel : 1861

Lettres d'information : 2 globales et 1 locale

Nombre de réunions du Comité : 10

Visiteurs/Appels téléphoniques/Courriels : En moyenne 25 par semaine

ANNEXES

1. Composition du Comité 2017/2018 de l'AAFI-AFICS
2. Budget 2018 adopté par le Comité
3. Liste des membres du Bureau de la FAAFI et des délégués au Comité Mixte de la Caisse des Pensions
4. Extrait de la résolution A/RES/72-262 concernant la gestion de notre Caisse des pensions
5. Spécimen d'un Certificat d'ayant-droit



Rapport annuel de l'AAFI-AFICS pour 2017

Veillez prendre note que lors de l'Assemblée générale il ne sera pas fait lecture du rapport mais que la réunion se déroulera selon une approche questions-réponses *après de brèves présentations par les responsables concernés.*

Introduction

1. L'AAFI-AFICS est une association qui évolue sans cesse et se doit de continuer à tenir compte des réalités actuelles. Pour ce faire, l'AAFI-AFICS a, entre autres, continué à assurer sa place au sein de la Fédération (FAAFI) afin d'être présente dans les forums où les intérêts des retraités sont considérés (annexe 3).

A. LE COMITÉ et son rôle

2. La liste des membres du Comité 2017-2018 au 31 décembre 2017 figure en annexe 1. En son sein le Comité a déploré le décès subit en 2017 de notre ami Dr Samy Kossovsky. En 2017, le Comité s'est réuni dix fois pour environ trois heures de discussions, chaque fois. Les activités des associations sœurs y sont relatées, car chacune apporte à ses membres retraités le soutien nécessaire à leurs besoins spécifiques, surtout en matière d'assurance maladie.

3. Il appartient au Comité dans son ensemble de préparer et d'approuver le budget. C'est ce qu'il a fait pour le Budget 2018 qui figure en annexe 2. En effet, il est primordial de gérer judicieusement les réserves accumulées sur plusieurs décennies car les taux d'intérêt sur nos réserves ont drastiquement chuté ces dernières années.

4. Rappelons que nous avons reçu un legs des époux Messeri, anciens fonctionnaires. A ce jour, la situation fiscale n'est toujours pas complètement finalisée. La somme restera bloquée sur un compte et son utilisation sera discutée ultérieurement par le Comité afin de respecter les volontés des donateurs.

5. Le Comité étudie les documents qui sont discutés lors de la session annuelle du Conseil de la FAAFI afin que les représentants de l'Association aient un mandat clair. Il appartient également au Comité de l'AAFI-AFICS de préparer des documents à l'attention du Conseil de la FAAFI quand le Comité juge utile et nécessaire d'ajouter à l'ordre du jour un point à discuter lors de la réunion du Conseil.

6. Le Bureau de l'AAFI (composé de la Présidente, des Vice-Présidents et du Trésorier) se réunit au Palais des Nations au moins une fois par semaine pour gérer l'Association. Ses membres communiquent entre-temps par téléphone et courriel. Les membres du Bureau participent en plus aux réunions et activités extérieures liées au bon fonctionnement de l'Association.

7. Les membres du Comité de l'AAFI, tous bénévoles, se réunissent une fois par mois.

8. Nous assurons aussi 1 permanence fixe par semaine, le mercredi matin, à tour de rôle.

9. Ajoutons la présence d'Odette Foudral, de France Henry, de Margarete Hahnen et de Laura Morros le jeudi matin. Nous essayons ainsi d'assurer une présence quotidienne pour répondre aux courriels et aux messages laissés sur la messagerie vocale. Cependant, pour éviter toute déconvenue, il est prudent de prendre rendez-vous par courrier ou courriel (aafi-afics@unog.ch) en se rappelant que les formalités d'accès au Palais des Nations sont parfois longues, et que l'accès peut être limité lors de grandes conférences.

10. Lors de la semaine de vaccination organisée par l'assurance maladie UNSMIS pour ses assurés, le Comité a organisé un accueil café qui a permis à nombre d'entre nous de se retrouver et, une fois au moins dans l'année, d'avoir encore le sentiment d'appartenir à la famille internationale car c'est une des rares occasions où l'entrée dans l'enceinte du Palais des Nations est facilitée.–Des bénévoles, pour la plupart extérieurs au Comité, donnent de leur temps pour rendre ce moment agréable et nous les en remercions. Nous vous invitons à participer à cette manifestation extrêmement conviviale qui peut vous permettre de rencontrer d'anciennes ou d'anciens collègues. Cette année cela a encore permis à certains retraités de découvrir nos nouveaux locaux (E-2078, Porte 40).

Dans la presse, au moment de cette période de vaccinations contre la grippe saisonnière, de nombreux articles, souvent virulents, sont publiés contre cette vaccination énumérant des conséquences plus ou moins graves. Ces articles n'ont pas toujours comme auteurs des scientifiques. Nous n'avons pas les moyens de trancher dans cette polémique récurrente contre les vaccins de tout ordre, mais force est de constater que les vaccins, si imparfaits soient-ils, ont fait reculer les maladies et préserver la santé de millions de personnes et notamment des enfants. La courbe de vie depuis que ces vaccins sont pratiqués le démontre. Cependant, des effets pervers peuvent être constatés dans certains cas. Chaque individu réagit différemment à cette vaccination et certaines personnes vaccinées ont attrapé la grippe sous une forme atténuée. En France, cet hiver, environ 150 personnes sont décédées suite à cette grippe, souvent des personnes au-delà des soixante ans, plus fragiles.

11. L'AOMS a aussi organisé 2 séances de vaccination en octobre. Comme pour l'AAFI-AFICS, l'aspect convivial a été très apprécié.

12. Le Comité a dû suspendre nos déjeuners au BIT suite aux travaux du Bâtiment du BIT. Nous recherchons un lieu pour rétablir cette activité sociale.

13. Le Comité a collaboré avec l'organisation de Ms Valérie Vieille, ancienne fonctionnaire de l'ITC, pour organiser trois voyages culturels en 2017 : un au printemps à Grenade (Espagne), un autre à St Pétersbourg en été et le dernier cet automne à Budapest. Comme relaté dans notre Bulletin, les participants ont apprécié ces escapades culturelles.

B. OBJECTIFS POUR 2017

14. Le Comité s'était fixé les objectifs suivants pour l'année 2017 :

1. Continuer à traiter de tout sujet qui peut avoir un impact pour les retraités.
2. Attirer encore plus de membres. Il s'agit là d'un objectif crucial, le but étant d'assurer une représentativité optimale des anciens fonctionnaires au sein du Comité mixte de la Caisse des Pensions, où ils sont représentés par la FAAFI. Plus il y a de retraités affiliés aux différentes Associations d'anciens fonctionnaires, Membres de la FAAFI, créées de par le monde, plus la Fédération est représentative, en nombre et géographiquement. La FAAFI défend les intérêts des anciens fonctionnaires devant le Comité mixte, porte à la connaissance de ce Comité les problèmes spécifiques des retraités dans chaque partie du monde et y fait des propositions dans le but de trouver des solutions.
3. Obtenir une meilleure représentation des sociétaires retraités au sein des organes de gestion des Plans d'assurance maladie, en particulier au sein du Comité Exécutif de l'UNSMIS (ONUG, HCR, OMM), les retraités constituant environ 25% des membres de cette Mutuelle. Le sujet a été porté à l'attention du Conseil de la FAFICS de 2017.
4. Donner des informations fiables et précises aux membres de l'AAFI-AFICS soit dans le Bulletin, soit par la « e-NEWSLETTER », soit sur le site INTERNET.
5. Apporter un soutien spécifique aux retraités qui ne peuvent plus gérer certaines tâches administratives ou qui ont des difficultés financières inattendues.
6. Développer et entretenir des liens avec des entités à l'extérieur de l'Association dont l'activité présente un intérêt direct pour nos membres et leur faire profiter des contacts établis et des informations recueillies.
7. Participer activement aux travaux de la Fédération FAAFI dont notre Association est un des membres fondateurs.
8. Se rapprocher des associations de personnel en service : Les anciens fonctionnaires, comme les fonctionnaires en service, ont des sujets d'intérêt commun, notamment en matière de pension et d'assurance maladie.
9. Aider les retraités dans leurs démarches auprès du Secrétariat de la Caisse des Pensions

C. RÉSULTATS

1) Traiter de tout sujet

15. Parmi les sujets qui ont retenu notre attention cette année, notons le problème de la faible participation de nos membres à notre Assemblée générale. Nous vous

rappelons que cette réunion est importante car elle permet de compléter les informations contenues dans ce rapport écrit si la situation a évolué entre sa parution et la tenue de la réunion.

2) Attirer plus de membres

16. Notre présence et notre intervention lors des séminaires de préparation à la retraite à l'ONUG et au BIT ont continué, et ont permis de sensibiliser les futurs retraités sur l'importance de s'affilier à une association de retraités et de les informer des activités menées au sein de l'AAFI. Notre Guide de la retraite est disponible sur notre site INTERNET (<http://afics.unog.ch>) et, pour les fonctionnaires en service, sur les sites INTRANET de l'Office des Nations Unies à Genève et du BIT.

17. Les frais d'affiliation des membres à vie des associations sœurs ont été ramenés à CHF 150 au lieu de CHF 300 pour augmenter les effectifs et permettre à l'AAFI de renforcer sa représentativité et sa capacité à défendre les intérêts des retraités de manière optimale, tout en continuant d'encourager les retraités à s'affilier à l'Association de leur organisation.

18. La coordination avec les Associations des retraités des Institutions Spécialisées locales a abouti à l'acceptation de la remise simultanée aux retraités, au moment de leur départ à la retraite, des documents d'affiliation à ces Associations et à l'AAFI.

3) Obtenir une meilleure représentation des sociétaires retraités au sein des organes de gestion des Plans d'assurance maladie

UNSMIS (ONUG, HCR, OMM)

19. Le Comité exécutif de l'assurance maladie **UNSMIS** (ONUG, HCR, OMM) se compose de trois représentants du personnel, plus un suppléant, et de trois représentants de l'Administration plus un suppléant, le septième membre étant coopté par le Comité lui-même. Le membre coopté a été un retraité jusqu'à l'automne 2015. Depuis, à la demande de l'AAFI, deux représentants des retraités ont obtenu le statut d'observateurs. Cependant la représentation de plein droit des sociétaires retraités au Comité exécutif n'est toujours pas officiellement reconnue. Ceci a fait l'objet de discussions au sein du Conseil de la FAAFI et la Présidente, Mme Linda Saputelli, a saisi le secrétaire général des Nations Unies dans sa qualité de Président du Comité de Gestion de Haut-niveau de cette question le 30 août 2017.

(CIGNA) UIT

20. L'UIT a mis en place en 2015 un Comité de gestion pour le plan de protection de la santé (assureur CIGNA) composé de représentants de l'administration (trois membres titulaires et trois suppléants désignés par le Secrétaire général), des fonctionnaires actifs (deux membres titulaires et un représentant suppléant désignés par le Conseil du personnel) et des retraités (un membre titulaire et deux membres suppléants élus par l'ensemble des retraités).

Ce Comité se réunit une fois par mois pour définir la politique du Plan, suivre son évolution et sa gestion et formuler si nécessaire des recommandations à l'attention du Secrétaire général. Le mandat des représentants des fonctionnaires actifs et des retraités étant de trois ans, les retraités de l'UIT éliront donc à nouveau leurs représentants au cours du premier trimestre de 2018.

Outre le Plan pour la protection de la santé (Assurance maladie de base), les fonctionnaires actifs et retraités ont également depuis très longtemps la possibilité de souscrire une assurance complémentaire volontaire auprès de différentes assurances ou mutuelles (INTERFON, MSPINT, GPAFI). Depuis janvier 2017, GIGNA propose une forme d'assurance complémentaire volontaire ne couvrant que certains cas (hospitalisations par exemple).

(CAPS) BIT

21. **(CAPS)**, La Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel (CAPS)

La Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel du BIT a augmenté les cotisations à compter du 1er janvier 2017. Parallèlement, plusieurs améliorations ont été apportées aux prestations: des mesures préventives, telles que les vaccins contre la grippe, seront remboursées à 100% au lieu de 80%; La CAPS paie directement la plupart des prestataires pour les soins hospitaliers des patients de sorte que les assurés n'ont plus à les régler eux-mêmes en attendant le remboursement de ces demandes généralement importantes; le paiement pour les soins à domicile sera possible dans le futur pour aider à minimiser les coûts associés à l'hospitalisation ou à l'admission en EMS; et chaque assuré pourra bénéficier d'un crédit désormais pour des traitements naturels ou alternatifs, tels que l'acupuncture, par exemple.

Des améliorations ont également été importantes dans le domaine de la gestion et, à la fin de 2017, il n'y avait pratiquement plus aucun retard dans le remboursement des prestations. Des efforts ont également été déployés pour améliorer le contrôle et la sécurité, de nouvelles mesures ayant été mises en place et tout le personnel de la CAPS a participé à une formation pour repérer les cas de fraude.

Mais des efforts restent à faire dans le domaine de la gouvernance et de la communication avec les assurés. Les rapports annuels 2013 et 2014 ont été publiés sur le site web de la CAPS mais les rapports pour 2015 et 2016 sont encore en suspens, bien qu'il est prévu de les publier dans les semaines à venir.

OMS SHI

22. La gouvernance de l'assurance-maladie de l'OMS a été radicalement révisée il y a cinq ans. Les 7 comités de surveillance (du Siège et des 6 bureaux régionaux) ont été remplacés par deux comités mondiaux (Comité de contrôle mondial et Comité

permanent mondial). Le Comité de contrôle agit en tant que conseiller au Directeur Général en tout ce qui concerne l'assurance-maladie. De hauts fonctionnaires de l'administration de l'OMS ainsi que des conseillers internes et externes ayant une expertise liée à l'assurance-maladie participent au Comité. Parmi ces conseillers figurent des actuaires et des experts en investissement. Le Comité permanent traite les cas individuels et il recommande au Comité de contrôle des révisions aux règlements basées sur son expérience. Les retraités sont bien représentés dans les deux comités par des représentants élus par l'ensemble des retraités dans le monde. Cette révision de la gouvernance a fait ses preuves en tant que structure efficace du fait que la gestion a été séparée de l'examen régulier des cas individuels. Cette séparation assure que tous les aspects de l'assurance-maladie sont traités avec l'attention qu'ils méritent.

Comme d'autres assurances-maladies des organisations internationales, celle de l'OMS arrive à un stade de maturité car le nombre de retraités augmente par rapport au nombre des fonctionnaires en activité et les déficits actuariels doivent être adressés. L'OMS a pris plusieurs mesures pour combler ce déficit (y compris une augmentation des primes de 4% par an, pour le moment en tout cas, ainsi que d'autres mesures afin de contrôler les dépenses). A la fin de 2016, la population retraitée représentait 22% des 38,932 assurés. 65% des retraités habitent dans une région où le coût des soins est élevé.

23. NOTES IMPORTANTES :

1/ Après la séparation de service, il n'est pas possible au sociétaire d'ajouter de membre(s) de sa famille à charge en tant que sociétaires de leur Caisse d'assurance maladie.

2/ Si un retraité décide de ne plus être affilié à la Caisse d'assurance maladie de son Organisation lors de la séparation de service, il ne lui sera plus possible par la suite de réintégrer cette Caisse d'assurance maladie.

Assurance maladie après la cessation de service (ASHI)

Les participants à l'assemblée générale de l'AAFI en 2017 ont demandé que ce point soit rattaché à la question des assurances même si la question est traitée à un niveau administratif plus élevé.

24. Dans sa résolution 68/244, l'Assemblée générale de l'ONU avait notamment prié le Secrétaire général « de réaliser une étude des régimes d'assurance maladie actuellement proposés au personnel actif et aux retraités des organisations du Système des Nations Unies, de chercher tous les moyens de gagner en efficacité et de maîtriser les coûts, et de lui faire rapport à sa soixante-dixième session. »

25. Conformément à cette demande, le Réseau Finances et Budget du Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariats pour la coordination a créé un Groupe de travail sur l'assurance maladie après la cessation de service. Ce Groupe de travail se compose de représentants de 18 organismes du système des Nations Unies, de la Fédération des Associations des anciens fonctionnaires

internationaux (FAAFI), ainsi que de la FICSA et du CCSIUA (représentants du personnel en service). Ses travaux, commencés en janvier 2015, ont fait l'objet de plusieurs rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale, et se poursuivent à ce jour.

26. Katia Chestopalov (membre représentant la FAAFI au sein du Groupe de travail inter-agence HLCM/FB (**H**igh-**L**evel **C**ommittee on **M**anagement/ **F**inance and **B**udget) Network Working Group on ASHI (**A**fter-**S**ervice **H**ealth **I**nsurance) a régulièrement donné les informations concernant l'évolution des discussions et particulièrement lors de la réunion du Comité de l'AAFI d'octobre 2017. « Une des hypothèses retenues consiste à vérifier la possibilité d'accéder à la couverture santé du pays de résidence, ceci pour chaque individu, qui deviendrait alors l'assurance primaire alors que ce qui ne serait pas couvert par celle-ci sera couvert via l'assurance de l'Organisation. Une étude couvrant le rapport coût/bénéfice concernant cette option est en cours afin d'évaluer les aspects positifs pour les Organisations et aussi pour les assurés concernés ainsi que les implications juridiques (éligibilité, fiscalité),

Il y a un an que le Groupe demande aux Etats Membres de fournir les informations pertinentes concernant l'accès éventuel à leur couverture de santé avec toujours un taux de réponse très bas. Le prochain rapport du Groupe est escompté pour la fin 2018. »

27. Les informations données ont mis en évidence les faits suivants :

- (i) 80% des Organisations externalisent la gestion de leur assurance-santé, ceci auprès de 2 assurances de niveau mondial (CIGNA et ALLIANZ), de plus, les Organisations négocient cette gestion de façon individuelle auprès de l'autre ou l'autre des entités alors qu'une négociation commune pourrait donner au Groupe des Organisations un meilleur poids. Ceci a été une des recommandations du Groupe de travail par ailleurs approuvée par l'Assemblée générale.
- (ii) Il sera nécessaire, lorsque le mandat du Groupe de travail s'achèvera, de s'assurer que tout Groupe inter-agence travaillant sur le sujet de l'assurance santé garde la même composition qu'actuellement., à savoir : les Administrations, les représentants du personnel et la FAAFI ; D'où l'idée de la création d'un « Standing Committee on Health insurance ».

4) Donner des informations fiables et précises aux membres de l'AAFI-AFICS

28. La parution de notre Bulletin a subi des retards en 2017. Cependant nous avons donc publié nos 4 numéros en 2017, Afin de tenir compte de la date aléatoire d'impression du Bulletin, chaque numéro couvre maintenant un trimestre. Nous remercions le Service des publications de l'ONUG de leur soutien et l'Administration de l'ONUG pour l'impression et l'envoi de cette publication que beaucoup attendent est leur lien avec leur ancienne vie professionnelle. Nous l'envoyons toujours sous forme imprimée car, à ce jour, 50% seulement de nos membres nous ont

communiqué une adresse courriel. Un petit nombre de nos membres a maintenant opté pour recevoir le Bulletin de façon électronique. Nous nous efforçons de tenir compte des avis pour en améliorer la qualité. Nous publions des informations sur les pensions, la fiscalité, les assurances maladie et également quelques articles sur des sujets moins sérieux... Notre Bulletin paraît grâce au travail de nombreux bénévoles pour les traductions, les recherches et la mise en page informatique. Jean-Jacques Chevron apporte une grande aide dans la recherche des textes à inclure. Cependant nous recherchons toujours de l'aide pour améliorer encore l'édition des textes en français et en anglais. Douglas Helland se charge de toute la partie mise en page et formatage pour rendre le Bulletin le plus attrayant possible.

29. Nous publions souvent les informations culturelles locales par voie électronique dans notre e-NEWSLETTER ou par FLASH afin d'encourager nos membres à prendre une part active à la vie sociale dans la région lémanique. Plusieurs de ces e-NEWSLETTER ont concerné la fiscalité française qui pose de nombreux problèmes de par sa complexité et ses fréquents changements.

5) Apporter un soutien spécifique aux retraités qui ne peuvent plus gérer certaines tâches administratives ou qui ont des difficultés financières

30. Nous avons continué à apporter une assistance ad hoc aux retraités en situation difficile et réalisé la construction et la mise en place d'un nouveau site électronique plus élaboré : [http://afics.unog.ch/AAFI-FICS Guide des Services sociaux.pdf](http://afics.unog.ch/AAFI-FICS_Guide_des_Services_sociaux.pdf)

31. Le Comité s'occupe notamment de rassembler et de mettre à la disposition de nos membres un maximum d'informations sur les services médico-sociaux de la région du Grand Genève sur le site internet de l'Association. Le Comité recherchera si nécessaire une aide ponctuelle extérieure pour résoudre les problèmes nécessitant une expertise professionnelle dans le domaine de l'assistance sociale.

32. Nous bénéficions aussi du soutien indéfectible de France Henry qui aide les personnes qui ne peuvent plus le faire à préparer et à soumettre leurs demandes de remboursement de frais médicaux auprès de l'UNSMIS. Elle passe au moins une journée par semaine à démêler des factures, à expliquer les règles de remboursement et à s'assurer du suivi par UNSMIS.

33. Le règlement de notre Fonds de solidarité stipule : « Le but du Fonds est d'aider les anciens fonctionnaires internationaux qui se trouvent dans l'incapacité de faire face à des difficultés financières exceptionnelles ni par le biais d'un prêt ni par un autre moyen de financement ».

34. Certaines demandes montrent à quel point d'anciens fonctionnaires ont manqué de discernement, dilapidant la somme en capital, négligeant de faire des réserves, de prévoir un budget, oubliant que vivre plus longtemps signifie parfois des dépenses de santé accrues.

6) Développer et entretenir des liens avec des entités extérieures à l'Association dont les activités présentent un intérêt pour nos membres

35. Sur le plan local (Cantons de Genève et Vaud, France voisine) de nombreuses activités existent en dehors des organisations internationales et s'intégrer dans la vie locale est le gage d'une retraite réussie.

36. A Genève, nous sommes très proches de la **Cité Seniors de Genève**, située à l'angle rue Amat / rue de Lausanne, Genève (<http://www.ville-geneve.ch/themes/social/seniors/cite-seniors>) qui nous accueille un mercredi par mois de 14 à 16 heures pour le Carrefour International. Le programme est aussi disponible au Bureau de l'AAFI-AFICS. L'accueil à Cité Seniors est libre, sans limitation géographique. Plusieurs de nos membres, dont Sylvie Jacque, participent les mardi soir au Projet POLAROID (Espace intergénérationnel de conversation de langues étrangères : Echange de compétences pour pratiquer la conversation sans professeur de langue).

37. Toujours au niveau genevois, notre Association a continué d'être membre de la **Plate-forme des Associations d'Aînés de Genève** (<http://www.plate-forme-aines.ch>) et peut ainsi recevoir et disséminer des informations utiles sur tout le tissu associatif et social destinées aux aînés. Ceci a aussi permis de créer des contacts dans de nombreux domaines liés à la santé.

38. Dans le Département de l'Ain, nous sommes restés proches du **Centre Local d'Information et de Coordination** gérontologique (CLIC) de la Communauté des Communes (CC) du Pays de Gex (Site internet : <http://www.cc-pays-de-gex.fr/le-clic-a-votre-service.html>). Nous saluons l'efficacité du Centre, et nous n'avons pas manqué de publier les informations sur ses nombreuses activités. Rappelons que, parmi nos membres, 400 résident dans le Pays de Gex. Le CLIC est un espace d'information et d'aide à la décision pour les personnes retraitées et leur entourage, reçus en toute confidentialité ; un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation vers les services compétents ; un lieu de réflexion et de coordination pour les professionnels du domicile, des établissements, les bénévoles et les élus ; un relais local de la Cellule de prévention du risque suicidaire de la personne âgée.

39. Nous avons continué à collaborer avec l'ONUG, le « NGO Committee on Ageing Geneva », et l'OMS. S'agissant de l'**ONUG**, en 2017, il est à noter : (a) la restriction d'accès au Palais des Nations pour les retraités avec leur voiture. Liée aux importants travaux de rénovation du Palais des Nations qui a entraîné la suppression de quelques 500 places de parking, la restriction a été très mal perçue. La gêne a été particulièrement ressentie lors de la semaine de vaccinations ; (b) la participation active de AAFI-AFICS aux activités liées aux rencontres « Mix and Mash » entre les fonctionnaires (en service et retraités) et la population genevoise initiées par le Directeur général dans le but de mieux faire connaître les activités des organisations internationales.

40. AAFI-AFICS a continué à participer aux réunions et autres activités du « **NGO Committee on Ageing Geneva** » :

INTERNET	http://www.ageingcommitteegeneva.org
TWITTER	@NgoAgeing
FACEBOOK	https://www.facebook.com/ageinggeneva

Le Comité regroupe les représentants des organisations non-gouvernementales de Genève qui militent au sein du Système des Nations Unies en faveur de l'application aux personnes âgées de tous les droits humains déjà existants, et pour l'adoption par l'ONU d'une convention sur les droits des personnes âgées. Il suit les activités, dans l'ensemble du système, concernant le vieillissement, en particulier celles de l'Expert indépendant de l'ONU pour les droits des personnes âgées, et il organise divers événements sur le vieillissement en partenariat avec l'OMS. (Il faut noter que le sujet « Vieillesse » fait maintenant partie des points standards de l'ordre du jour du Conseil de la FAAFI suite à la décision prise lors du Conseil de 2017).

41. En 2017, c'est l'**OMS** qui a organisé la Journée Internationale des Personnes âgées, avec pour thème « *la couverture médicale au niveau mondial dans l'ère d'une population vieillissante* ». Les différentes interventions ont montré que ce sont souvent les pays extérieurs à la « vieille Europe » qui se soucient le plus de ce problème. Ceci nous a aussi permis de rencontrer le nouveau Directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

7) Participer activement aux travaux de la FAAFI

42. La FAAFI compte maintenant 62 associations dans le monde entier permettant ainsi de relayer les problèmes des retraités résidant loin des institutions.

L'AAFI-AFICS a participé au 46ème Conseil de la FAAFI du 17 au 20 juillet 2017 à Vienne. Lors de cette session, l'AAFI-AFICS a retrouvé sa place légitime (représentant les retraités de toutes les organisations internationales basées à Genève) par la nomination de Mohammed Sebti comme membre de la délégation de la FAAFI au Comité Mixte de la Caisse des Pensions pour sa réunion de 2018.

La traditionnelle réunion d'automne du Bureau de la FAAFI, qui permet de mettre en place un programme de travail et de définir l'ordre du jour du Conseil suivant, s'est tenue cette année à Vienne les 26 et 27 octobre pour permettre à certains membres du Bureau confrontés à des problèmes familiaux de participer. Une autre réunion se tiendra à ce printemps.

L'AAFI-AFICS a continué à être très impliquée dans les travaux et la réussite de la FAAFI et à apporter sa contribution financière et humaine à la bonne marche des différentes réunions tenues à Genève ou ailleurs.

L'AAFI-AFICS participe de façon très active aux travaux de la FAAFI (Secrétaire : Jay Sundaresan et trésorier : Wolfgang Milzow) et aux groupes de travail où la FAAFI est présente (Groupe de travail de Haut-niveau sur ASHI : Katia Chestopalov).

Le siège de la FAAFI est fixé à Genève et des bureaux y sont mis à disposition par l'Administration de l'UNOG.

Il faut noter que traditionnellement le secrétaire de la FAAFI fait partie du Comité de 'AAFI-AFICS et, suite à la démission annoncée de Jay Sundaresan pour juillet 2018, l'AAFI-AFICS a identifié un remplaçant dont elle soutiendra la candidature.

8) Se rapprocher des associations du personnel en service

43. Le rapprochement avec les associations du personnel pourrait permettre d'aborder certains problèmes sous leurs différents aspects : par exemple les problèmes de fiscalité en France, accès aux Administrations de leurs organisations, recrutement de nouveaux membres, promotion des activités de l'AAFI, inclusion des retraités des organisations dans les travaux de notre Comité, etc. Les fonctionnaires en service sont les retraités de demain.

C'est dans ce but que le Bureau s'est rapproché du Conseil du Personnel de l'OMPI, une organisation qui voit le nombre de départs à la retraite s'amplifier alors qu'aucune association de retraités n'existe.

9) Aider les retraités dans leurs démarches auprès du Secrétariat de la Caisse des Pensions

44. La Caisse des Pensions a continué à tenir sa permanence dans nos locaux (Bureau E-2078, porte 40) une fois par semaine (le mardi de 9 h à 12 h). Cela permet aux retraités et futurs retraités de demander tous les renseignements pouvant influencer leurs décisions en matière de pension. Nous espérons que la fréquence des permanences sera à nouveau de 2 séances par semaine. Chacun peut trouver une foule d'informations et de formulaires (changement d'adresse ou de compte bancaire ou de filière) sur le site de la Caisse (<http://www.unjspf.org>). Suite à la mise en place du nouveau système informatique SIAP (Système Intégré de l'Administration des Pensions) le site INTERNET de la Caisse est maintenant plus convivial, même si on peut regretter que nombre d'informations ne figurent qu'en anglais. On peut maintenant s'inscrire au système MMS qui permet, par exemple, de vérifier si le Certificat d'ayant droit a bien été reçu.

45. Notre Association a continué à recevoir de la Caisse la liste des personnes n'ayant pas renvoyé à temps le « Certificat d'ayant-droit » signé, et qui risquent, de ce fait, de voir leur pension suspendue avec de longs mois d'attente pour la rétablir. Beaucoup de démarches sont nécessaires pour tenter de retrouver ces personnes et leur expliquer la teneur du document (voir spécimen en annexe 5) et l'importance de le renvoyer, signé, à la Caisse des Pensions. Cette liste, distribuée aux associations sœurs qui se sont investies dans cette tâche si importante pour les retraités ne pouvant plus gérer leurs affaires, a permis de retrouver de nombreuses adresses.

46. Concernant ces certificats d'ayant droit (CE), on lit ce qui suit sur le site de la Caisse (à la date de la rédaction du présent rapport) : « Avec la mise en place du nouveau Système intégré d'administration des pensions (SIAP), un système

entièrement intégré et capable de traiter une gamme complète de procédures, la Caisse a décidé de changer le cycle de distribution des certificats d'ayant droit (CE).

47. La 64^{ème} Session du Comité Mixte de la Caisse s'est tenue au Bureau des Nations Unies à Vienne du 24 au 28 juillet 2017. Il n'y avait aucun représentant de l'AAFI-AFICS au sein de la délégation de la FAAFI. Deux questions, entre autres, ont dominé les discussions : (i) l'acquisition et la gestion par le CEO des services aux participants (plus de 200,000) ; et (ii) le retour sur investissement des avoirs de la Caisse (62 milliards de dollars fin octobre 2017) retour qui, en 2016, n'a pas atteint le niveau fixé pour la viabilité de la Caisse à long terme.

48. Malgré les divergences de vues au cours de la Session, le Comité a réussi à recommander, par consensus, que le contrat du CEO soit renouvelé pour a second mandat de 3 ans (au lieu de 5 ans) à compter du 1er janvier 2018, étant entendu qu'un comité de recherche de candidats à ce poste sera établi à la 65^{ème} Session (26 juillet - 4 août 2018) et qu'avant cette date le CEO aura préparé et soumis à l'approbation du Bureau du Comité mixte « clear deliverables together with measurable performance metrics » qui, à l'avenir, permettront au Comité mixte d'évaluer chaque année la performance du CEO.

49. Depuis la 64^{ème} Session du Comité mixte, il y a eu quatre évènements importants : (a) deux enquêtes par la Division de l'Audit Interne du Bureau des Services de Contrôle Interne (OIOS) de l'ONU, à savoir, le Rapport OIOS 2017/104 du 11 octobre 2017 sur IPAS, qui a signalé que les questions de, en anglais, « project requirements, project benefits, total cost of ownership, change and release management, and security » restent à résoudre; et le Rapport OIOS 2017/110 du 31 octobre 2017, sous-titré, en anglais, « Procurement irregularities » qui a trouvé que le Secrétariat de la Caisse a besoin de, en anglais, « strengthen contract management practices and processes to ensure best value for money »;

(b) la nomination par le Secrétaire Général du CEO pour un nouveau mandat de 3 ans à compter du 1er janvier 2018 comme recommandé par le Comité mixte, et malgré l'opposition des représentants des Participants du Comité des Pensions de l'ONU, et les critiques, envers le CEO, de la CCISUA (Coordinating Committee of International Staff Unions and Associations), de la FICSA (Federation of International Civil Servants' Associations) et de l'UNISERV (United Nations International Civil Servants' Federation) suite aux rapports de l'OIOS ;

(c) la nomination par le Secrétaire Général de M. Sudhir Rajkumar (Inde) au poste de Représentant du Secrétaire Général pour les Investissements des avoirs de la Caisse. M. Rajkumar succède à Mme Carol Boykin (USA) à qui le Secrétaire Général a exprimé sa reconnaissance pour son engagement et son service dévoué à l'ONU. "Mr Rajkumar brings to the position more than twenty-eight years of broad-based global investment experience, covering formulation and implementation of investment policies, and hands-on experience with global bond markets, private equity and project finance transactions, and corporate

finance and privatization advisory engagements. At the time of his nomination, he was head of the global pension advisory programme at the World Bank Treasury. He (was) also (serving) as a member on the External Advisory Committee on Investments of the Food and Agriculture Organization, the Investment Committee of the United Nations Office for Project Services, and as Vice-Chair of the Board of Directors of the International Centre for Pension Management (ICPM)”;

(d) l'examen du rapport de la 64^{ème} Session du Comité Mixte qui a abouti à la Résolution 72/262 de l'AG de l'ONU jointe en annexe 4.

D. POUR 2018

50. Nous proposons de :

- Continuer à être actifs dans tous les domaines ci-dessus où nous avons obtenu des résultats en 2017, en particulier au sein de la FAAFI dont la 47^{ème} Session du Conseil aura lieu à Rome du 19 au 24 juillet 2018.
- Continuer à poursuivre les objectifs non atteints en 2017, à savoir :
 - Nous n'avons pas réussi à attirer suffisamment de nouveaux membres pour siéger au Comité et participer pleinement à ses travaux.
 - Nous n'avons pas pu identifier une personne volontaire pour remplir le poste de secrétaire de l'Association malgré nos recherches (poste vacant depuis 2013). Cependant nous avons le plaisir de pouvoir compter sur Margarete Hahnen pour gérer notre base de données et sur Laura Morros pour des travaux de classement.
 - Au niveau de l'accès sur le site du Palais, la situation empire et les nouvelles sont peu réjouissantes avec la suppression de nombreuses places de parking pendant les travaux de construction d'une nouvelle aile pour alléger le bâtiment E qui présente des problèmes de structure.
 - Nous n'avons pas eu le temps de créer de nouveaux groupes et lieux de « rencontre café » alors que les remarques sur l'isolement sont très préoccupantes. Nous n'avons pas convaincu tous nos membres de la nécessité de nous communiquer leur adresse courriel. Cependant, notre appel dans le Bulletin de juillet a porté ses fruits car beaucoup de nos membres nous ont annoncé leur changement d'adresse avant la parution de la nouvelle liste.
 - Malgré les nombreuses discussions avec les parties compétentes, le statut de la représentation au Comité exécutif de l'UNSMIS des sociétaires retraités qui constituent, avec leur famille, 25% des assurés n'est toujours pas reconnu comme étant de plein droit.
- Fixer de nouveaux objectifs, y compris, jusqu'ici : (i) continuer à suivre de très près , au sein de la FAAFI, les évolutions sur la couverture médicale après la

cessation de service, question à laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies accorde un intérêt soutenu depuis plusieurs années, sans oublier que tous les pays font face à des problèmes financiers; (ii) continuer notre présence, par l'intermédiaire de la Fédération, dans tous les forums pertinents et ne pas manquer de vous informer, pour le meilleur, espérons-le.

E. REMERCIEMENTS

51. Nous remercions certains de nos membres qui s'organisent. Le Groupe de Nyon, animé par Pauline Nicholls, s'est réuni tous les mois au café le Cham', Route de St Cergue 2, Nyon, fonctionne à merveille. Le Groupe de Ferney-Voltaire, animé par Carl Freeman, se réunit le dernier lundi du mois, à midi, au Restaurant Voltaire, 10, Grand'rue, Ferney-Voltaire. Il suffit d'un lieu et de quelques initiatives pour que les liens se resserrent. Le Groupe Shakespeare regroupant les passionnés de littérature anglaise continue également de se réunir régulièrement. Il est actuellement animé par Jack Martin.

52. Notre Association fonctionne aussi grâce aux nombreux bénévoles extérieurs au Comité, notamment aux traducteurs, aux interprètes lors de nos Assemblées générales, à notre expert en informatique. Nous remercions chaleureusement chacun d'entre eux.

53. Nous exprimons aussi notre gratitude :

- Au Directeur général des Nations Unies,
- A l'Administration de l'ONUG,
- Au Service de Sécurité,
- Aux services d'impression et de distribution qui gèrent l'envoi du Bulletin et
- Au Service de soutien informatique,

54. L'AAFI-AFICS désire renouveler sa gratitude et son soutien au personnel du Bureau de la Caisse des Pensions de Genève.

55. L'AAFI-AFICS désire souligner la participation active des associations sœurs de Genève aux travaux du Comité. Nous leur adressons nos chaleureux remerciements.



Annexe 1

Composition du Comité 2017/2018 de l'AAFI-AFICS

ALI Aamir	Président d'honneur
AXARLIS Jean-Marino	
BACALY Jacques	Membre d'honneur
BEIGBEDER Yves	Membre d'honneur
BELCHAMBER Elisabeth	Membre d'honneur
CHESTOPALOV Katia	Vice-Présidente, Vice-Présidente de la FAAFI, Représentante de la FAAFI au Groupe de travail HLCM sur ASHI
CHEVRON Jean-Jacques	Président d'honneur
CHOPRA Ravindra	
COHEN David	Membre d'honneur
EGGLESTON Roger	Président d'honneur
FERRARI Gilbert	Président d'honneur
FONTANA Roger	Membre d'honneur
FOUDRAL Odette	Présidente
KOSSOVSKY Samy	Membre d'honneur (décédé le 10 novembre 2017)
KONDRACHOV Anatoli	Membre coopté
MATEU Juan	Trésorier-adjoint, trésorier d'honneur de la FAAFI
MBELE-MBONG Samuel	Vice-Président, Pensions,
MILZOW Wolfgang	Trésorier, FAAFI
NARASIMHAN Venkataraman	Trésorier
NETTER Klaus	
PERRY Robin	Membre d'honneur
RAY Dev	
SEBTI Mohammed	
SPYCZAK-VON-BRZEZINSKA Monika	
SUNDARESAN Jay	Secrétaire, FAAFI
VANGELEYN Pierre	Vice-Président, Santé
WALZER Gerald	Membre d'honneur

ASSOCIATIONS SŒURS DES RETRAITÉS DE GENÈVE

AFIS/ITC Association	KARSEGARD Olof	
AFSM/AOMS	MENU Jean-Paul	BLOCK TYRRELL Sue
GATT/WTO Association	WILLIAMS Peter	ROLIAN Paul
ILO Section	KIENTZLER François	DIALLO Abdoulaye
ITU Association	BIGI Fabio	BRIAND Claude
WMO Amicale	HUME David	
-		

ASSISTANCE TECHNIQUE

HELLAND Douglas

ASSISTANCE SECRETARIALE

HAHNEN Margarete

HENRY France

MORROS Laura



Annexe 2

Budget 2018 adopté par le Comité

RECETTES (CHF)	2018		DEPENSES (CHF)	2018
Cotisations annuelles	3,000.00		Missions / Voyages	8,700.00
Cotisations à vie	3,000.00		Dépenses pour assistante sociale extérieure	3,000.00
Dons	0.00		Provision pour dépenses spéciales liées à ASHI et aux Pensions	3,000.00
Transfert des Réserves du 1/25 des cotisations des membres à vie pour 1994-2016	30,000.00		Cotisation à la FAAFI	5,500.00
Transfert du Fonds de Solidarité	2,000.00		Fonds de solidarité	3,000.00
Transfert des Réserves/a	2,000.00		Papeterie et informatique	3,900.00
Intérêts	5,000.00		Secrétariat (Allocation de transport)	2,000.00
Publicité	0.00		Autres dépenses sociales	1,000.00
			Hospitalité	2,500.00
			Publicité	1,000.00
			Frais postaux	2,000.00
			Divers	1,500.00
			Matériel Informatique et logiciels	1,500.00
			Séminaires	1,500.00
			Cours d'informatique	1,200.00
			Soutien aux autres Associations	1,000.00
			Frais de sécurité au BIT	700.00
			Assurance RC de l'AAFI-AFICS	400.00
			Campagne de vaccination	600.00
			Frais bancaires	600.00
			Donation Messeri	400.00
Total	45,000.00		Total	45,000.00



Annexe 3

Liste des membres du Bureau de la FAAFI et des délégués au Comité Mixte de la Caisse des Pensions

Présidente

- Linda Saputelli AFICS-NY

Vice-présidents :

- Jerry Barton ARICSA Vienne (depuis le 13 juillet 2016)
- Adriana Gomez AFICS-Santiago
- Katia Chestopalov AAFI-AFICS Genève
- Warren Sach AFICS-NY
- Junko Sato AFICS-Japan
- Marashetty Seenappa AFICS Bangalore
- Ari Toubou Ibrahim AAFNU-N-Niger
-
- Secrétaire : Jay Sundaresan AAFI-AFICS Genève
- Trésorier : Wolfgang Milzow AAFI-AFICS Genève

•

Conseiller spécial

- Pierre Adama Traore AFICS BF, Burkina Faso

Représentants de la FAAFI au Comité Mixte pour 2017

Membres

- Linda Saputelli AFICS-NY
- Marco Breschi FAO Rome
- Gerhard Schramek ARICSA Vienna
- Warren Sach AFICS-NY

Suppléants

- Louis Dominique Ouédraogo AFICS BF, Burkina Faso
- Marashetty Seenappa AFICS Bangalore



Annexe 4

Extrait de la résolution A/RES/72-262 concernant la gestion de notre Caisse des pensions

XV Dépenses d'administration de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Rappelant sa résolution 70/238 A du 23 décembre 2015, la section VI de sa résolution 70/248 A et sa résolution 71/265 du 23 décembre 2016,

Ayant examiné le rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sur les dépenses d'administration de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies²⁷, le rapport du Secrétaire général sur les incidences administratives et financières des recommandations figurant dans le rapport du Comité mixte²⁸, le rapport financier et les états financiers vérifiés de l'année terminée le 31 décembre 2016 et le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies²⁹, de même que les recommandations qui y sont formulées, le rapport du Secrétaire du Comité mixte sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour l'année terminée le 31 décembre 2016³⁰ et le rapport correspondant du Comité consultatif³¹,

1. Prend acte du rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies²⁷ et du rapport du Secrétaire général²⁸ ;
2. Prend acte également du rapport du Secrétaire du Comité mixte de la Caisse sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour l'année terminée le 31 décembre 2016³⁰ ;
3. Souscrit, sous réserve des dispositions de la présente résolution, aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif a formulées dans son rapport³¹ ;
4. Note que le Comité des commissaires aux comptes a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la Caisse pour l'année terminée le 31 décembre 2016 ;
5. Prend note avec satisfaction des conclusions et recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur la Caisse commune²⁹, et note avec une vive préoccupation qu'il faut trouver des solutions à

²⁷ A/72/383

²⁸ A/C.5/72/2

²⁹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-douzième session, Supplément n°5P (A/72/5/Add.16).

³⁰ A/72/364

³¹ A/72/7/Add.23

chacun des problèmes relevés par le Comité, notamment en mettant des données exactes à la disposition du cabinet chargé de procéder à l'évaluation actuarielle et en particulier en s'attachant à renforcer les procédures de contrôle interne, à traiter les prestations de façon exacte et en temps voulu et à créer un mécanisme de gestion des réclamations des clients ;

6. Note avec préoccupation que l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes progresse lentement et prie instamment le Secrétaire général et le Comité mixte de prendre sans tarder les mesures nécessaires pour remédier au problème ;

7. Prend note du dépassement de crédits au titre des autres dépenses de personnel pour l'exercice biennal 2016-2017 et souligne qu'il importe de gérer de manière efficace et rationnelle les ressources humaines et financières de la Caisse ;

8. Prie le Secrétaire général de confier au Bureau des services de contrôle interne le soin de procéder à un audit complet de la structure de gouvernance du Comité mixte, et notamment d'examiner les pouvoirs et contre-pouvoirs du Comité mixte et de la direction de la Caisse, et prie le Bureau de lui soumettre, à sa soixante-treizième session, un rapport présentant les principales constatations, sur lequel elle se penchera dans le cadre de l'examen consacré à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies ;

9. Prend note avec préoccupation des problèmes recensés dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes concernant le Système intégré d'administration des pensions, prie le Comité mixte d'y trouver des solutions et attend avec intérêt le point qui sera fait, dans le cadre du prochain rapport du Comité mixte, sur les progrès accomplis à cet égard ;

10. Demande au Comité mixte de veiller à ce que le coût et la portée du projet de Système intégré d'administration des pensions ne dépassent pas les limites budgétaires approuvées ;

11. Note les progrès accomplis en 2016 en matière de délais de traitement des droits à prestations, constate avec inquiétude que certains nouveaux bénéficiaires et retraités de la Caisse continuent d'être payés en retard, souligne à nouveau que le Comité mixte doit faire le nécessaire pour que la Caisse règle les problèmes qui causent ces retards et prie le Comité mixte de lui présenter des informations actualisées à ce sujet dans son prochain rapport ;

12. Note avec préoccupation le nombre élevé de postes vacants et, à cet égard, prie le Secrétaire général et le Comité mixte de prendre des mesures pour pourvoir tous les postes vacants à la Caisse, en pleine conformité avec les dispositions régissant le recrutement ;

13. Se félicite de la création d'un centre pilote de services à Nairobi et de la proposition de création d'un centre de services régional en Asie, et prie le secrétariat de la Caisse de lui présenter, durant la partie principale de sa soixante-treizième

session, une stratégie globale ayant pour objectif de rendre les centres de service pleinement opérationnels ;

14. Souligne qu'il importe que la Caisse atteigne l'objectif d'un taux de rendement annuel réel de 3,5 pour cent et, à cet égard, prie le Secrétaire général de continuer à améliorer la performance des investissements de la Caisse et de lui rendre compte à ce sujet dans les futurs rapports sur la question ;

15. Accueille avec satisfaction l'examen que le Secrétaire général a consacré aux procédures de gouvernance et de respect des normes de la Division de la gestion des investissements dans le cadre de ses opérations en bourse et, à cet égard, l'engage à procéder à un examen des activités de recherche et des activités en bourse de la Division, en particulier en ce qui concerne la procédure de sélection des courtiers et des intermédiaires, et à lui en rendre compte dans le cadre du rapport du Comité mixte, au plus tard à sa soixante-quatorzième session;

16. Constate avec préoccupation que, pour l'année civile 2016, la Caisse a subi des pertes de change se montant à 679 900 000 dollars, ce qui porte le total cumulé des pertes à 4 680 000 000 dollars depuis 2013, et prie instamment le Secrétaire général de continuer à utiliser des méthodes et outils adéquats pour atténuer le risque de change ;

17. Réaffirme que, selon l'article 19 des Statuts de la Caisse, la responsabilité fiduciaire relative à l'investissement des avoirs de la Caisse revient au Secrétaire général, à qui incombent les décisions en la matière ;

18. Souligne que toute mesure susceptible d'empêcher la Caisse de s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires et risquant de compromettre sa viabilité à long terme doit être évitée ;

19. Prie le Secrétaire général, à qui incombe la responsabilité fiduciaire relative à l'investissement des avoirs de la Caisse, de continuer de diversifier les investissements en les répartissant entre les marchés des pays développés et ceux des pays émergents et des pays en développement, pour autant qu'une telle diversification réponde aux intérêts des participants et des bénéficiaires, et le prie également de veiller à ce que la décision d'investir sur tel ou tel marché soit prise avec prudence, compte pleinement tenu des quatre grands critères applicables aux investissements, à savoir la sécurité, la rentabilité, la liquidité et la convertibilité;

20. Demande à la Caisse de prévoir des dispositions relatives à la durée des contrats et de fixer la méthode d'évaluation avant de renouveler les contrats des gérants de portefeuille ou d'en octroyer de nouveaux ;

21. Rappelle le paragraphe 29 de sa résolution 69/113 du 10 décembre 2014 et prie le Secrétaire général de continuer à réfléchir à des moyens de faire des économies, outre la réduction des dépenses afférentes aux honoraires de conseillers externes, s'il y a lieu ;

22. Rappelle également le paragraphe 21c) du mandat du Comité des placements de la Caisse et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour trouver des candidats qui pourraient représenter tous les groupes régionaux au Comité ;

23. Décide de réduire de 5 pour cent les ressources allouées à l'administration de la Caisse autres que celles affectées à des postes ;

24. Prend acte du paragraphe 31 du rapport du Comité consultatif ;

25. Décide de créer les quatre postes répertoriés dans le tableau ci-dessous :

Opérations (New York)	Chef adjoint de la Section des droits à pension	1 P-4
Services aux clients et communication	Administrateur de programmes	1 P-4
Services financiers	Chef de la Section de la comptabilité	1 P-5
	Chef du Groupe des états de paiement	1 P-4
Total		4

26. Décide également de reporter l'examen de la proposition de reclassement de trois postes et demande au secrétariat de la Caisse de donner des informations complémentaires dans le cadre du prochain rapport du Comité mixte ;

27. Approuve, au titre du budget de la Caisse pour l'exercice biennal 2016-2017, des prévisions révisées d'un montant de 174 964 300 dollars ;

28. Approuve également des dépenses directement imputables à la Caisse d'un montant net total de 169 467 900 dollars pour l'exercice biennal 2018-2019 ;

29. Approuve en outre un montant de 22 191 900 dollars pour la part des dépenses d'administration de la Caisse pour l'exercice biennal 2018-2019 revenant à l'Organisation et aux fonds et programmes des Nations Unies, dont 14 114 000 dollars imputés sur le budget ordinaire et 8 077 900 dollars sur les budgets des fonds et programmes ;

30. Approuve la réduction de 390 400 dollars de la part des dépenses d'administration du secrétariat central de la Caisse prise en charge par l'Organisation, au titre du chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019, à imputer sur le Fonds de réserve ;

31. Autorise le Comité mixte à ajouter un montant maximum de 225 000 dollars aux contributions volontaires versées au Fonds de secours pour l'exercice biennal 2018-2019 ;



Annexe 5

Spécimen d'un Certificat d'ayant-droit

PENS A/5 (8-0)

CERTIFICATE OF ENTITLEMENT / CERTIFICAT DE DROIT A PRESTATION / CERTIFICADO DE DERECHO A PRESTACIÓN

45994 -

M

DATE 25 OCT 2012

I certify that I receive a benefit(s) under the Regulations of the United Nations Joint Staff Pension Fund and that, on the date of my signature as indicated below, I continue to be entitled to this (these) benefit(s). I note that falsification of signature will be considered fraud.

Je certifie que je perçois une (des) prestation(s) qui m'est (me sont) versée(s) en vertu des dispositions des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et que je continue d'y avoir droit à la date à laquelle j'appose ma signature. J'ai pris bonne note que falsifier une signature est considéré comme une tentative de fraude.

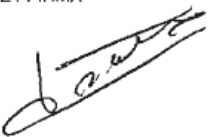
Certifico que recibo una(s) prestación(es) en virtud de las disposiciones de los Estatutos de la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas, a la(s) que continúo teniendo derecho en la fecha que firmo el presente certificado. Entiendo que la falsificación de la firma será considerado como fraude.

JE DECLARE MON LIEU DE RESIDENCE ETRE


TOUJOURS: *FRANCE*

PRESTATION(S)

RETRAITE

SIGNATURE / FIRMA

<small>(See below if you are unable to sign) (Si vous n'êtes pas en mesure de signer, voir ci-dessous) (Si no le es posible firmar, vea a continuación)</small>
DATE <i>7 Novembre 2012</i>

**IF YOU ARE UNABLE TO SIGN YOUR NAME, AFFIX YOUR THUMBPRINT HERE
SI VOUS N'ETIEZ PAS EN MESURE DE SIGNER CI-DESSUS, VEUILLEZ APPOSER VOTRE EMPREINTE DIGITALE ICI
SI NO LE FUE POSIBLE FIRMAR, PONGA SU HUELLA DIGITAL AQUI**

Witness Name / Nom du témoin/ Apellido del testigo	Witnessed or attested to by a UN system official, attending physician or local government authority. Validée par un fonctionnaire du système des Nations Unies, par le médecin traitant ou par les autorités locales. Validada por un funcionario del sistema de las Naciones Unidas, por el médico a cargo o por las autoridades locales.	
Witness Title / Titre du témoin / Cargo del testigo	SIGNATURE / FIRMA	
	OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFFICIAL	



78th AAFI-AFICS General Assembly

Thursday 26 April 2018

Palais des Nations

Room XXVII (Gate 41)

After a welcome coffee that will be offered from 9 a.m. outside the meeting room, there will be two successive meetings:

09h30 – 11h30 GENERAL ASSEMBLY, with representatives of the UN Pension Fund attending

11h30 Entering a retirement home, in France and Switzerland

Please note that, for security and logistic reasons, it is necessary to register with AAFI-AFICS by e-mail (aafi-afics@unog.ch) or by postal mail if you plan to attend the General Assembly.



Provisional agenda of the General Assembly

1. Opening of the session
2. Election of the Presiding Officer
3. Adoption of the Agenda
4. Accounts for 2017 and related questions
5. Nomination of two auditors for 2018
6. Report of the Committee and related questions (the French version is the valid version)
7. Any other business

Those who might not be able to attend the Assembly are invited to send in their comments before 19 April 2018 to AAFI-AFICS, BUREAU E-2078, Palais des Nations, 1211 Geneva 10.



AFICS in Figures

Number of members on 31 December 2017: 3401, 31.12.2016: 3442. 31-12-2015: 3373

Number of new members in 2017: 43, 2016: 43, 2015: 36, 2014: 66, 2013: 59

Sadly, we have to note a large number of deaths of former colleagues, and information received from the Pension Fund is once again being published in the Bulletin. Many surviving spouses remain members of the Association.

Number of members with an e-mail address: 1861.

Number of Committee meetings: 10.

Number of telephone calls/e-mails received: average of 25 per week.

ANNEXES

1. The 2017/2018 AAFI-AFICS Committee
2. 2018 budget adopted by the Committee
3. List of FAFICS Bureau members and delegates to the Pension Board
4. Extract of the resolution A/RES/72-262 covering pension issues
5. Model of the Pension Fund Certificate of Entitlement



AAFI-AFICS Annual Report for 2017

PLEASE NOTE THAT THIS REPORT WILL NOT BE READ OUT IN FULL AT THE MEETING. THE PROCEEDINGS WILL BE CARRIED OUT ON A QUESTION AND ANSWER BASIS AFTER A BRIEF INTRODUCTION.

Introduction

1. AAFI-AFICS is an association in constant evolution to take account of the realities of today. It has thus continued, *inter alia*, to reinforce its role within the FAFICS to ensure a presence in all areas where the interests of retirees are treated (Annex 3).

A. THE ROLE OF THE COMMITTEE

2. The list of members of the 2017-2018 Committee (as at 31 December 2017) appears in Annex 1. With great sadness, the Committee had to deplore the sudden death of our friend, Dr. Samy Kossovsky. During 2017 the Committee met ten times for around three hours of discussion, including the activities of sister associations since each one provides its members with the support necessary for their particularities, especially concerning health insurance.

3. It is the task of the Committee to prepare and approve a budget; the budget for 2018 is contained in Annex 2. It is particularly important to wisely administer the Association's funds put aside over the years since interest rates have fallen dramatically in recent years.

4. It should be recalled that we received an inheritance from former colleagues, Mr and Mrs Messeri, but the situation is still not completely cleared. The money will remain in a blocked account, and its use will, in due course, be discussed by the Committee to ensure compliance with the donors' wishes.

5. The Committee examines the documentation that will be discussed at the annual session of the FAFICS Council in order to provide a clear mandate to the Association's representatives. It will also prepare papers for the Council's attention if and when it is deemed necessary to add an item to the Council's agenda.

6. The Bureau of AAFI-AFICS (composed of the Chairman, Vice-Chairmen and Treasurer) meets at least once a week in the Palais des Nations and remains in constant communication by telephone or e-mails. Members of the Bureau also take part in other meetings and activities linked to the work of the Association.

7. All members of the AAFI-AFICS Committee participate on a voluntary basis and meet once a month.
8. There is also a permanence taken in turn once a week.
9. On Thursday mornings, Odette Foudral, France Henry, Margarete Hahnen and Laura Morros are also in the office, to ensure a response to e-mails and telephone messages. It is, however, wise to make an appointment by mail or e-mail (aafi-afics@unog.ch) and to remember that the formalities for entering the Palais des Nations are often tedious and can be limited during large conferences.
10. During the vaccination week organized by the health insurance scheme (UNSMIS) the Committee arranged for a welcome coffee where many retirees were able to renew contacts and to feel, at least once a year, that they are still part of the UN family as it is one of the rare occasions when it is easier to enter the grounds of the Palais des Nations. Volunteers, who are not all members of the Committee, give their time to make this break agreeable and we would like to thank them warmly. In addition, Pierre Vangeleyn excels in his role as Master of Ceremonies. Some retirees were also able to discover our offices (E-2078, door 40).
11. AFISM (WHO) also organized 2 vaccination sessions in October and as with AFICS the friendly atmosphere was much appreciated.
12. The Committee has been obliged to suspend the lunches at the ILO restaurant because of works on the ILO Building. We are looking for an alternative venue to be able to renew this social activity.
13. The Committee collaborated with Ms Valerie Vieille, former ITC staff member, in organizing three cultural trips in 2017: the first to Grenada (Spain) in the spring, a second in the summer to St. Petersburg, and the last in the autumn to Budapest. These tours were much appreciated by those who were able to participate.

B. OBJECTIVES FOR 2017

14. The Committee had set at objectives for 2017:
 1. to continue to examine all areas that may concern retirees.
 2. to attract more members. This is crucial in order to ensure optimal representation of retirees in the Pension Board, where they are represented by FAFICS. The greater the number of members in each of the associations of former staff around the world, the greater will be the influence of the Federation, both in numbers and geographically. FAFICS defends the interests of retirees at the Pension Board, brings to its attention problems specific to each of the regions of the world and makes propositions for finding solutions.
 3. to obtain a better representation of retired staff within the management committees of the health insurance schemes and, in particular, of UNSMIS (UNOG, HCR, WMO) where retirees constitute 25% of the membership. The issue was raised at the FAFICS level.

4. to provide reliable and precise information to the members of AAFI-AFICS in the Bulletin, by means of the e-NEWSLETTER, or on the website.

5. to assist retirees who may no longer be able to carry out certain administrative tasks or who encounter unexpected financial problems.

6. to develop and maintain relations with bodies outside the Association whose activities may be of interest to our members and to keep them duly informed.

7. to participate actively in the work of the Federation (FAFICS) of which AFICS is a founding member.

8. to keep closer links with the associations of active staff; retirees and active staff have many common interests, notably concerning pensions and health insurance.

9. to assist retirees in administrative formalities with the Pension Fund.

C. RESULTS

1. Dealing with all subjects

15. Amongst the subjects that have come to our attention this year is the problem of the lack of participation of our members at the General Assembly. We would remind you that this is an important meeting since it complements the information given in this report.

2. Attract new members

16. Our participation at the pre-retirement seminars of UNOG and the ILO has continued and has made it possible to stress to new retirees the importance of becoming a member of a retiree association and inform them of what AFICS is doing. Our Guide to Retirement can be found on our website (<http://afics.unog.ch>) and for active staff on the UNOG and ILO INTERNET sites.

17. The life membership fee for life members of sister associations has been reduced to CHF 150, instead of CHF 300, to attract more members and thus enable AFICS to have an optimal representation status. Retirees are also strongly encouraged to become members of their organizational association.

18. Coordination with retiree associations of other local specialized agencies has resulted in the acceptance of providing simultaneously to future retirees all the documents pertaining to membership of these associations and of AAFI-AFICS.

3. Ensuring a better representation of retirees within the management committees of the health insurance schemes

UNSMIS (UNOG, HCR, WMO)

19. The UNSMIS Executive Committee is composed of three staff representatives, with one alternate, and three representatives of the Administration and an alternate; the seventh member is co-opted by the Committee itself. Until 2015 this co-opted member was a retiree. Since then, at the request of AFICS, two retirees have been granted observer status. However, there is still no formal recognition of retirees on the Executive Committee. The subject has been raised within the FAFICS Council and its President, Ms Linda Saputelli, on 30 August 2017 wrote to the UN Secretary-General as President of the High-Level Management Committee.

CIGNA (ITU)

20. In 2015 ITU set up a Management Committee for the Health Insurance Plan (insured by CIGNA) composed of representatives of the Administration (three members and three alternates appointed by the Secretary-General), active staff members (two members and one alternate appointed by the Staff Council) and retirees (one member and two alternates elected by the retirees).

The Committee meets once a month to define the policy of the scheme, keep track of its management and, if necessary, make recommendations to the Secretary-General. The representatives of the active staff and the retirees have a three-year mandate; there will therefore be new elections in 2018.

In addition to the Health Insurance Plan (basic sickness insurance), both active staff and retirees have for many years subscribed to a complementary voluntary insurance with different mutual schemes (INTERFON, MSPINT, GPAFI). Since 2017, CIGNA offers a voluntary complementary insurance that covers only specific cases (hospitalization, for instance).

SHIF (ILO)

21. The ILO Staff Health Insurance Fund increased the contributions from January 1, 2017. At the same time, a number of improvements to benefits were made: preventive measures, such as flu vaccines, will be reimbursed at 100% instead of 80%; SHIF pays most providers direct for hospital in-patient treatment so insured persons no longer have to pay then wait for reimbursement of these usually substantial claims; payment for medical treatment at home may be made to help minimise costs associated with hospitalisation or admittance to EMS; and each insured person will now have a credit for natural or alternative treatments, such as acupuncture.

Improvements have also been significant in the area of management and by the end of 2017 there was virtually no delay in the reimbursement of benefits. Efforts have also been invested in improving control and security, with new measures having been instituted and all SHIF staff attending training in spotting cases of fraud.

But efforts still need to be made in the area of governance and communication with policyholders. The 2013 and 2014 Annual Reports have now been published on the CAPS website but the reports for 2015 and 2016 are still outstanding although they are expected to be published in the coming weeks

WHO (SHI)

22. It is over five years since the governance of the WHO Staff Health Insurance Fund was radically changed. The HQ and six regional surveillance committees were replaced by two global committees (Global Oversight Committee and Global Standing Committee). The Oversight Committee advises the Director General on financial and other policy matters including those related to the operations of the Fund. Members of senior WHO Administration as well as internal and external advisers with expertise relevant to health insurance participate on the Committee. These include advisers on actuarial and investment aspects. The Standing Committee deals with individual cases submitted to it for special approval and, based on its experience, recommends rule changes to the Oversight Committee. Retired staff members are well represented on both committees by members elected by retired staff globally.

The revised governance mechanism has proved highly effective as it has separated the policy management from regular claims' review thus allowing all aspects of the Fund to get the attention they deserve.

Like most health insurances of international organizations, the WHO Staff Health Insurance is maturing as the ratio of retired staff to active staff increases and actuarial deficits have to be addressed. WHO has taken a number of measures faced with this reality (including a 4% annual increase in contributions for the moment at least and other cost containment measures).

At the end of 2016, retired staff and their family members represented 22% of the total 38,932 insured persons. 65% of retired staff reside in a region where the cost of health care is high.

23. NB

1. it is not possible for retirees to add a dependent family member or members to their insurance coverage after separation from service.

2. It is not possible to re-join the insurance scheme if, on separation from service, a retiree decides to withdraw from the scheme.

After-Service Health Insurance (ASHI)

The participants at the AAFI-AFICS General Assembly in 2017 requested that this item be discussed together with questions on insurance, even if the ASHI is treated at a higher level.

24. UN General Assembly Resolution 68/244 had specifically requested the Secretary-General

“to undertake a survey of current healthcare plans for active and retired staff within the United Nations system, to explore all options to increase efficiency and contain costs and to report thereon at its seventieth session.”

25. Accordingly, the Finance and Budget Network of the High-Level Management Committee of the Chief Executives Board for Coordination had created a Working Group on After-Service Health Insurance. This Group is composed of representatives from 18 organizations in the UN system, the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS), and also of FICSA and the CCSUIA (representing serving staff). Since its inception, the Group has presented several reports to the Secretary-General, and it is continuing its work.

26. Katia Chestopalov reported regularly on developments in the work of the inter-agency HLCM/FB (**H**igh-**L**evel **C**ommittee on **M**anagement/ **F**inance and **B**udget) Network Working Group on ASHI (**A**fter-**S**ervice **H**ealth **I**nsurance) and particularly at the October meeting of the AAFI-AFICS Committee “ One of the hypotheses being looked into is that of a system whereby the national health insurance scheme of the insured individual’s country of residence would be the primary scheme and whatever was not covered under that national scheme would be covered by the Organization’s scheme. A cost/benefit study was under way aiming at evaluating whether such an option would, or would not, be of benefit to Organisations and to the insured persons concerned. And the legal aspects (eligibility, fiscal policy, portability, etc.). It has been a year since the Group requested Member States to provide relevant information as to eventual access to their schemes, with very few replies so far. The next report of the Group is expected toward the end of 2018.”

27. During the discussion that followed, the following points were made: (i) 80% of the Organizations out-source the management of their health insurance schemes; there are only 2 world groups (CIGNA and Allianz) that carry out such management and each Organization negotiates individually with one of them –joint negotiations would give UN-family Organization better leverage. This had been one of the Working Group’s recommendations, endorsed by all and approved by the General Assembly; (ii) there would be a need, when/if the Working Group’s mandate comes to an end, to ensure that any future inter-agency work on the subject of health insurance be carried out by a group with the same composition, i.e. Organisations’, staff representatives and FAFICS; hence the idea of the creation of a Standing Committee on Health Insurance.

4. Providing reliable and precise information to our members

28. There were some delays in issuing the Bulletin in 2017; however, four numbers were published. Because of the uncertainty of publication dates, each issue covers one quarter of the year. We would like to thank the Publications Service for their support and the UNOG Administration for printing and distributing the Bulletin which, for many is their only link with their former activities. The Bulletin continues to

be printed since only 50% of our members have communicated an electronic address. A small number of members have now opted to receive an electronic version. We endeavour to take account of comments and suggestions to improve the quality; we publish information on pensions, taxation, health and also some articles of a less serious nature. The Bulletin is issued thanks to the assistance of a number of volunteers who translate, do research and prepare the page layout. Jean-Jacques Chevron gives us much needed help in seeking and selecting articles for publication, but we still need support to further improve texts in both English and French. Douglas Helland takes on all the layout and formatting to make the Bulletin as attractive as possible.

29. Through the electronic means of the e-NEWSLETTER or FLASH, we also issue information on local cultural activities to encourage our members to take part in local life. Some e-NEWSLETTERS have also covered taxation in France, a matter that raises many problems due to its complexity and frequent changes.

5. Providing support to retirees who can no longer manage certain administrative tasks or who may have financial difficulties

30. We have continued to provide ad hoc assistance to retirees in difficulty and have set up a new, improved electronic site.

31. The Committee has put together for our members a maximum of information on socio-medical services available in the Greater Geneva area, which can be found on our website. If necessary, the Committee will seek expert professional social assistance to solve certain problems.

32. We are also fortunate to have the unwavering assistance of France Henry who comes to the aid of retirees who have difficulty in completing and submitting their requests to UNSMIS for reimbursement of medical expenses. France spends at least one day a week in unravelling bills, explaining the rules that govern UNSMIS reimbursements and following up on requests.

33. The Rules of the AFICS Solidarity Fund state that the purpose of the Fund is to assist former international staff members faced with unexpected financial difficulties that cannot be met by taking a loan or other financial means.

34. Some requests reveal the lack of wisdom of some retirees who have spent their lump sum without making savings or a budget, and without thinking that living longer may entail higher medical expenses.

6. To develop and maintain relations with bodies outside the Association that may have activities of interest to our members

35. At the local level (Cantons of Geneva and Vaud, neighbouring France) there are many activities outside the international organizations. An integration into local life is a guarantee of successful retirement.

36. In Geneva, we have close links with the Geneva Cité Seniors (situated on the corner of the rue de Lausanne and the rue Amat) (<http://www.ville->

geneve.ch/themes/social/seniors/cite-seniors) where we meet once a month on Wednesday afternoon from 14h to 16h for the Carrefour international. The programme is also available in the AAFI-AFICS office. The Cité Seniors is open to all without distinction. Several AFICS members, including Sylvie Jacques, take part on Tuesday evenings in the POLAROID project (an intergenerational forum for conversation and exchanges in different languages without a language teacher).

37. Also in Geneva, the Association is still a member of the Plate-forme des Associations d'Aînés de Genève (<http://www.plate-forme-aines.ch>) and can thus receive and distribute useful information on the whole range of associations and activities for older people, which also includes contacts in a number of areas concerning health.

38. In the Department of Ain, we have close contacts with the CLIC (Centre local d'Information et de Coordination gérontologique) of the CC (Communauté des Communes) of the Pays de Gex (<http://www.cc-pays-de-gex.fr/le-clic-a-votre-service.html>). We welcome their efficiency and have published information on their many activities. It should be noted that 400 of our members live in the Pays de Gex. The CLIC provides information and assistance to retirees and their families, who are welcomed and heard in all confidentiality, and can be directed to the competent services. It is also a centre for coordination and reflection by professionals in home care, retirement homes, for volunteers and elected local officials, and a local branch of the organization for the prevention of the risk of suicides amongst older persons.

39. We have continued to work with UNOG, the NGO Committee on Ageing – Geneva, and WHO. As far as UNOG is concerned in 2017 to be noted are

(a) the restrictions imposed on retirees on access **by car**. caused by the suppression of some 500 parking places due to work essential for the renovation of the Palais des Nations, have been very badly accepted; this was particularly noted during the vaccination week;

(b) the participation of AAFI-AFICS in the “Mix and Mash” meetings between active staff and retirees and the population of Geneva, initiated by the Director-General, to enhance the understanding of the work of the international organizations.

40. AAFI-AFICS continued to take part in the meetings and other actions of the NGO Committee on Ageing Geneva:

INTERNET	http://www.ageingcommitteegeneva.org
TWITTER	@NgoAgeing
FACEBOOK	https://www.facebook.com/ageinggeneva

This Committee brings together representatives of the non-governmental organizations who work within the UN system to campaign for the application to older persons of all existing human rights, and to promote a UN convention on the rights of the elderly. The Committee follows activities concerning older people in the whole system, particularly those of the UN independent expert on the rights of the elderly and organizes events on ageing in collaboration with the WHO. It is to be noted that

“Ageing” is now a regular item on the agenda of the FAFICS Council, following a decision taken by the Council in 2017.

41. In 2017, WHO held an International Day of Older Persons which focused on health care for an ageing population at a world level. The different interventions revealed that it is often countries outside Europe that pay the most attention to this problem. It was also an occasion to meet the new Director-General of WHO, Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus.

7. Active participation in the work of the FAFICS

42. FAFICS now has 62 member associations around the world, making it possible to relay problems of retirees who reside far from central institutions. AAFI-AFICS took part in the 46th FAFICS Council from 17 to 20 July in Vienna. During this meeting, AAFI-AFICS resumed its legitimate role (representing the retirees of all the international organizations based in Geneva) with the nomination of Mohammed Sebti as a member of the FAFICS delegation to the UN Pension Board at its meeting in 2018. The traditional autumn meeting of the FAFICS bureau that draws up a programme of work and the agenda of the next Council, took place on 26 and 27 October 2017 in Vienna to allow the participation of some Bureau members with family problems. There will be another meeting this spring.

AAFI-AFICS continues to be very involved in FAFICS activities (Secretary; Jay Sundaresan; Treasurer: Wolfgang Milzow) and the working groups in which FAFICS is present (High-level Working Group on ASHI: Katia Chestopalov). The FAFICS headquarters are situated in Geneva with offices allocated by the UNOG Administration. It should be noted that traditionally the Secretary of FAFICS is a member of the AAFI-AFICS Committee and, following the resignation of Jay Sundaresan for July 2018, AAFI-AFICS has identified a candidate who will receive our support.

8. Cooperation with associations of active staff

43. Cooperation with staff associations would make it possible to tackle problems from all angles: for instance, taxation in France, access to their administrations, recruitment of new members, promotion of AFICS activities, inclusion of retirees from the different organizations in the Committee, etc. Active staff are tomorrow's retirees. With this in mind, the AFICS Bureau contacted the Staff Council of WIPO, an organization that has seen an increase in the number of retirees but has no retiree association.

9. Assisting retirees in their administrative formalities with the Pension Fund

44. The Pension Fund has continued to hold a permanence in the AAFI-AFICS office (E-2078, door 40) once a week (Tuesday, from 9h to 12h), which allows both retirees and future retirees to request all the information they may require to make decisions concerning their pensions. We hope that it will again be possible to hold two permanences each week. A wealth of information and the necessary forms

(change of address or bank account or agency) are available on the Pension Fund website (<http://www.unjspf.org>). Following the installation of the new IT system, IPAS (Integrated Pension Administration System), it is easier to use, although regrettably some of the information is still available only in English. It is now possible to check on the MMS whether, for instance, the Certificate of Entitlement has been received by the Fund.

45. AAFI-AFICS again received a list of those retirees who had not returned in time a duly signed Certificate of Entitlement (CE), and who might thus find their pension payments suspended for many months. Locating these retirees and explaining the importance of the Certificate (see a sample copy in Annex 5) is a lengthy task that is shared by our sister associations who have undertaken to assist retirees who have difficulties in managing these formalities, but a large number of addresses were identified.

46. Concerning these Certificates, the Fund's website states, at the time of writing this report, that as part of the improvement initiatives made possible by the implementation of the new Integrated Pension Administration System (IPAS), *the Fund decided to change the distribution cycle of the Certificate of Entitlement (CE).*

47. The 64th meeting of the Pension Board was held at the UN offices in Vienna from 24 to 28 July 2017. AAFI-AFICS was not represented in the FAFICS delegation. Two questions dominated the discussions: (i) the acquisition and management by the CEO of services to the participants (over 200,000) and (ii) the revenue from the Fund's investments (62 billion dollars at the end of October 2017) which, in 2016, did not attain the level fixed to ensure the long-term sustainability of the Fund.

48. In spite of the divergence of views expressed during the session, the Board did come to an agreement by consensus on the renewal of the contract of the CEO for a term of three years (instead of 5) from 1 January 2018, on the understanding that a committee would be set up at the 65th session of the Board (26 July-4 August 2018) to find candidates for the post, and that the CEO would prior to this date have drawn up and submitted to the Bureau clear deliverables together with measurable performance metrics that will in future enable the Pension Board to evaluate the performance of the CEO each year.

49. Since the 64th session there have been four important events:

(a) two enquiries by the internal audit of the UN Office of Internal Oversight Services (OIOS) (Report OIOS 2017 /104 of 11 October 2017) on IPAS which underlined that project requirements, project benefits, total cost of ownership, change and release management and security have yet to be solved, and Report OIOS 2017/110 of 31 October 2017, entitled "Procurement irregularities" which found that the Fund's Secretariat needed to strengthen contract management practices and processes to ensure best value for money.

(b) the reappointment by the Secretary-General of the CEO for a new mandate of three years from 1 January 2018, as recommended by the Board, despite the

opposition of the participants' representatives on the UN Pension Fund and criticism from the CCISUA (Coordinating Committee of International Staff Unions and Associations), FICSA (Federation of International Civil Servants' Associations) and UNISERV (United Nations International Civil Servants' Federation) following the OIOS report.

(c) the nomination by the Secretary-General of Mr. Sudhir Rajkumar (India) as representative of the Secretary-General for UNJSPF asset investment. Mr. Rajkumar succeeds Mrs Carol Boykin (USA) to whom the Secretary-General expressed his gratitude for her commitment and devotion to the UN. "Mr Rajkumar brings to the position more than twenty-eight years of broad-based global investment experience, covering formulation and implementation of investment policies, and hands-on experience with global bond markets, private equity and project finance transactions, and corporate finance and privatization advisory engagements. (At the time of his nomination, he was) head of the global pension advisory programme at the World Bank Treasury. He (was) also (serving) as a member on the External Advisory Committee on Investments of the Food and Agriculture Organization (FAO), the Investment Committee of the United Nations Office for Project Services, and as Vice-Chair of the Board of Directors of the International Centre for Pension Management.

(d) examination of the report of the 64th session of the Pension Board which was issued as Resolution 72/262 of the UN General Assembly, (attached in Annex 4.

D. FOR 2018

50. We intend to

- Be active in all the above fields where we achieved results in 2017, notably within FAFICS (the 48th session will be held in Rome from 19 to 24 July 2018)
- Pursue the objectives we did not reach in 2017, i.e.
 - We were unable to draw sufficient new members to sit on the Committee and take an active part in its work
 - Despite all our efforts, we were unable to find a volunteer to act as secretary to the Association (the post has been vacant since 2013). We are, however, fortunate to count on Margarete Hahnen to manage our database and on Laura Morros to do the filing
 - Concerning access to the Palais des Nations, the situation is getting worse and the news is not good with the suppression of a large number of parking places due to the construction of a new wing to lighten Building E which is suffering from structural defects.
 - We have not had time to create new coffee morning groups and other venues, although reports on loneliness are a preoccupation. We have not been able to convince all our members to send us their e-mail address. But our appeal in the July Bulletin did result in many members announcing a change in their address before we publish a new List of Members

- Although there have been many discussions with all the parties concerned, the status of retiree representatives is still not recognized on the UNSMIS Management Committee, even though retirees and their families constitute 25% of its members.
- Fix new objectives, including (i) to continue to follow closely within FAFICS the evolution of after-service health care, a subject that has been of great concern to the UN General Assembly for many years, and which is a major financial problem all over the world; (ii) to continue to be active, through the Federation, in all the domains of interest, and to keep our members informed.

E. THANKS

51. We extend our thanks to members who organize different activities, i.e. the very successful Nyon Group, led by Pauline Nicholls, who meet each month at the Café le Cham', route de St.Cergue 2, Nyon; the Ferney-Voltaire Group, animated by Carl Freeman, who lunch on the last Monday of the month at the Restaurant Voltaire, 10 Grand'rue, Ferney-Voltaire, A place to meet and a little goodwill can create close links. The Shakespeare Group, animated by Jack Martin, for those who are interested in English literature, also meets regularly.

52. The Association is also able to function thanks to the many volunteers outside the Committee: translators, interpreters during our General Assembly, and our IT expert.

53. We would also express our gratitude to

- The Director-General of the United Nations
- The UNOG Administration
- The Security Service
- The Printing and Distribution Services
- The IT Service

54. AAFI-AFICS also wishes to renew its thanks and support to the staff of the UNJSPF in Geneva.

55. AAFI-AFICS would like to stress the active participation of our sister associations in the work of the Committee. We extend to them our warmest gratitude.



Annex 1

The 2017/2018 AAFI-AFICS Committee

On 31 December 2017

ALI Aamir	Honorary Chairman
AXARLIS Jean-Marino	
BACALY Jacques	Honorary Member
BEIGBEDER Yves	Honorary Member
BELCHAMBER Elisabeth	Honorary Member
CHESTOPALOV Katia	Vice-Chairman, Vice-President of FAFICS, FAFICS representative to the HLCCM Working Group on ASHI
CHEVRON Jean-Jacques	Honorary Chairman
CHOPRA Ravindra	
COHEN David	Honorary Member
EGGLESTON Roger	Honorary Chairman
FERRARI Gilbert	Honorary Chairman
FONTANA Roger	Honorary Member
FOUDRAL Odette	Chairman
KOSSOVSKY Samy	Honorary Member (died 10 November 2017)
KONDRACHOV Anatoli	Co-opted member
MATEU Juan	Vice-Treasurer, FAFICS Honorary Treasurer
MBELE-MBONG Samuel	Vice-Chairman, Pensions,
MILZOW Wolfgang	Treasurer, FAFICS
NARASIMHAN Venkataraman	Treasurer
NETTER Klaus	
PERRY Robin	Honorary Member
RAY Dev	
SEBTI Mohammed	
SPYCZAK-VON-BRZEZINSKA Monika	
SUNDARESAN Jay	Secretary, FAFICS
VANGELEYN Pierre	Vice-Chairman, Health
WALZER Gerald	Honorary Member

SISTER ASSOCIATIONS OF RETIREES IN GENEVA

AFIS/ITC Association	KARSEGARD Olof	BLOCK TYRRELL Sue
AFSM/AOMS	MENU Jean-Paul	ROLIAN Paul
GATT/WTO Association	WILLIAMS Peter	DIALLO Abdoulaye
ILO Section	KIENTZLER François	BRIAND Claude
ITU Association	BIGI Fabio	
WMO Amicale	HUME David	

TECHNICAL ASSISTANCE

HELLAND Douglas

SECRETARIAL ASSISTANCE

HAHNEN Margarete

HENRY France

MORROS Laura



Annex 2

2018 Budget Adopted by the Committee

INCOME (CHF)	2018		EXPENDITURE (CHF)	2018
Annual membership	3,000.00		Missions / Travel	8,700.00
Life membership	3,000.00		FAFICS contribution	5,500.00
Transfer from Reserve 1/25 of life Members' contribution from 1991-2015	30,000.00		Office/computer Supplies(SHARP)	3,900.00
Withdrawal from reserves a/	2,000.00		Provision for special expenses linked to ASHI and Pensions	3,000.00
			Social Welfare Expenses	3,000.00
Withdrawal for solidarity fund reserve	2,000.00		Reserve for solidarity fund	3,000.00
Interest	5,000.00		Hospitality	2,500.00
Publicity	0.00		Secretariat (Transport allowance)	2,000.00
Legacy (taxes)	0.00		Mailing expenses	2,000.00
			Miscellaneous	1,500.00
			Computers and software expenses	1,500.00
			Seminars	1,500.00
			Training for new software	1,200.00
			Other social activities	1,000.00
			Publicity	1,000.00
			Support to other Associations	1,000.00
			Security expenses in ILO	700.00
			Vaccination Campaign	600.00
			Bank Charges	600.00
			Third Party Insurance of AAFI-AFICS	400.00
			Donation Messeri	400.00
Total	45,000.00		Total	45,000.00

Annex 3

List of FAFICS Bureau Members and Delegates to the Pension Board

President

- Linda Saputelli AFICS-NY

Vice-Presidents

- Jerry Barton ARICSA Vienna (since 13 July 2016)
- Adriana Gomez AFICS-Santiago
- Katia Chestopalov AAFI-AFICS Geneva
- Warren Sach AFICS-NY
- Junko Sato AFICS-Japan
- Marashetty Seenappa AFICS Bangalore
- Ari Toubou Ibrahim AAFNU-N-Niger

- **Secretary:** Jay Sundaresan AAFI-AFICS Geneva

- **Treasurer:** Wolfgang Milzow AAFI-AFICS Geneva

•

Special Advisor

- Pierre Adama Traore AFICS BF, Burkina Faso

FAFICS Representatives on UNJSPF board in 2017

Members

- Linda Saputelli AFICS-NY
- Marco Breschi FAO Rome
- Gerhard Schramek ARICSA Vienna
- Warren Sach AFICS-NY

Alternates

- Louis Dominique Ouédraogo AFICS BF, Burkina Faso
- Marashetty Seenappa AFICS Bangalore



Annex 4

Extract of the Resolution A/RES/72-262 Covering Pension Issues

XV Administrative expenses of the United Nations Joint Staff Pension Fund

Recalling its resolution 70/238 A of 23 December 2015, section VI of its resolution 70/248 A and its resolution 71/265 of 23 December 2016,

Having considered the report of the United Nations Joint Staff Pension Board on the administrative expenses of the United Nations Joint Staff Pension Fund,²⁷ the report of the Secretary-General on the administrative and financial implications arising from the report of the Pension Board,²⁸ the financial report and audited financial statements for the year ended 31 December 2016 and the report of the Board of Auditors on the United Nations Joint Staff Pension Fund²⁹ and the recommendations contained therein, the report of the Secretary of the United Nations Joint Staff Pension Board on the implementation of the recommendations of the Board of Auditors contained in its report for the year ended 31 December 2016 on the Fund³⁰ and the related report of the Advisory Committee,³¹

1. *Takes note* of the report of the United Nations Joint Staff Pension Board²⁷ and the report of the Secretary-General;²⁸
2. *Also takes note* of the report of the Secretary of the United Nations Joint Staff Pension Board on the implementation of the recommendations of the Board of Auditors contained in its report for the year ended 31 December 2016 on the United Nations Joint Staff Pension Fund;³⁰
3. *Endorses* the conclusions and recommendations contained in the report of the Advisory Committee,³¹ subject to the provisions of the present resolution;
4. *Notes* that the Board of Auditors issued an unqualified audit opinion on the financial statements of the Fund for the year ended 31 December 2016;
5. *Welcomes* the findings and recommendations contained in the report of the Board of Auditors on the Fund,²⁹ and notes with serious concern the need to address all of the shortcomings identified by the Board, including the need to ensure the availability of accurate data for the actuarial valuation, and in

²⁷ A/72/383

²⁸ A/C.5/72/2

²⁹ *Official Records of the General Assembly, Seventy-second Session, Supplement No. 5P (A/72/5/Add.16).*

³⁰ A/72/364

³¹ A/72/7/Add.23

particular the need to strengthen the internal control procedures, ensure the timely and accurate processing of benefits and create a client grievance redressal mechanism;

6. *Notes with concern* the slow progress of implementation of the recommendations of the Board of Auditors, and urges the Secretary-General and the Pension Board to take appropriate measures expeditiously to address this issue;

7. *Notes* the over expenditure under other staff costs for the biennium 2016–2017, and stresses the importance of effective and efficient management of human and financial resources by the Fund;

8. *Requests* the Secretary-General to entrust the Office of Internal Oversight Services with the conduct of a comprehensive audit of the governance structure of the Pension Board, including a review of the checks and balances between the Board and the leadership of the Fund, and requests the Office to submit a report with key findings to the General Assembly at its seventy-third session, to be considered in the context of the United Nations Joint Staff Pension Fund;

9. *Notes with concern* the issues identified in the report of the Board of Auditors regarding the implementation of the Integrated Pension Administration System, requests the Pension Board to address these issues, and looks forward to receiving an update on progress thereon in the context of the next report of the Pension Board;

10. *Requests* the Pension Board to ensure that the cost and scope of the Integrated Pension Administration System project are kept within approved budgetary limits;

11. *Notes* the progress made with regard to the processing time of benefits payments in 2016, expresses concern at the continued delays in the receipt of payments by some new beneficiaries and retirees of the Fund, once again stresses the need for the Pension Board to take appropriate steps to ensure that the Fund addresses the causes of such delays, and in this regard requests an update in the context of the next report of the Pension Board;

12. *Notes with concern* the high number of vacant posts, and in this regard requests the Secretary-General and the Pension Board to take appropriate measures to fill all of the vacant posts in the Fund, in full compliance with relevant provisions governing recruitment;

13. *Welcomes* the establishment of the pilot service centre in Nairobi, as well as the proposed establishment of a regional service centre in Asia, and requests the secretariat of the Fund to present to the General Assembly at the main part of its seventy-third session a comprehensive strategy to bring the service centres to full functionality;

14. *Emphasizes* the importance of the Fund meeting its target annual real rate of return of 3.5 per cent, and in this regard requests the Secretary-General to continue to improve the investment performance of the Fund and to report thereon in the context of future reports on the investments of the Fund;

15. *Welcomes* the review conducted by the Secretary-General of the governance and compliance procedures of the Investment Management Division with regard to its trading activities, and in this regard encourages the Secretary-General to undertake a review of the research and trading activities of the Division, in particular its selection of brokers and dealers, and to report thereon in the context of the report of the Pension Board no later than at the seventy-fourth session of the General Assembly;

16. *Expresses concern* that for the calendar year 2016, the Fund suffered currency losses of 679,900,000 dollars, and that the Fund has incurred cumulative losses of 4,680,000,000 dollars since 2013, and urges the Secretary-General to continue to employ suitable procedures and tools to mitigate risks related to foreign exchange losses;

17. *Reaffirms* that, in accordance with article 19 of the regulations of the Fund, the Secretary-General serves as fiduciary for the investment of the assets of the Fund and has fiduciary responsibility for deciding upon the investment of the assets of the Fund;

18. *Stresses* the need to avoid any action that would compromise the fiduciary responsibilities and long-term sustainability of the Fund;

19. *Requests* the Secretary-General, as fiduciary for the investment of the assets of the Fund, to continue to diversify its investments between developed, developing and emerging markets, wherever this serves the interests of the participants and the beneficiaries of the Fund, and also requests the Secretary-General to ensure that decisions concerning the investments of the Fund in any market are implemented prudently, taking fully into account the four main criteria for investment, namely safety, profitability, liquidity and convertibility;

20. *Requests* the Fund to incorporate provisions on the duration of contracts and formalize the method of evaluation before awarding contracts to or renewing the contracts of the Fund managers;

21. *Recalls* paragraph 29 of its resolution [69/113](#) of 10 December 2014, and requests the Secretary-General to continue to explore cost-saving measures additional to the reduction in the use of non-discretionary advisory fees, as appropriate;

22. *Also recalls* paragraph 21 (c) of the terms of reference of the Investments Committee of the Fund, and requests the Secretary-General to increase efforts to identify potential candidates for the Investments Committee from all regional groups;

23. *Decides* to reduce non-post resources for the administration of the Fund by 5 per cent;
24. *Takes note* of paragraph 31 of the report of the Advisory Committee;
25. *Decides* to establish the four additional posts set out in the table below:

<i>Organizational unit</i>	<i>Title of post</i>	<i>Number of posts</i>	<i>Category/level</i>
Administration			
Programme of work			
Operations (New York)	Deputy Chief of Section, Pension Entitlements	1	P-4
Client services and outreach	Programme Officer	1	P-4
Financial services	Chief of Section, Accounts	1	P-5
	Chief of Unit, Payroll	1	P-4
Total		4	

26. *Also decides* to postpone consideration of the proposed reclassification of three posts, and requests the secretariat of the Fund to provide further information in the context of the next report of the Pension Board;
27. *Approves* the revised estimates of 174,964,300 dollars for the biennium 2016–2017 for the administration of the Fund;
28. *Also approves* expenses, chargeable directly to the Fund, totalling 169,467,900 dollars net for the biennium 2018–2019;
29. *Further approves* the amount of 22,191,900 dollars as the United Nations share of the cost of the administrative expenses of the Fund for the biennium 2018–2019, of which 14,114,000 dollars would represent the share of the regular budget and the balance of 8,077,900 dollars would represent the share of the funds and programmes;
30. *Approves* the reduction of 390,400 dollars in the United Nations share of the cost of the administrative expenses of the central secretariat of the Fund under section 1, Overall policymaking, direction and coordination, of the proposed programme budget for the biennium 2018–2019, which would represent a charge against the contingency fund;
31. *Authorizes* the Pension Board to supplement the voluntary contributions to the Emergency Fund for the biennium 2018–2019 by an amount not to exceed 225,000 dollars;



Annex 5

Model of the Pension Fund Certificate of Entitlement

PENS A/5 (8-0)

CERTIFICATE OF ENTITLEMENT / CERTIFICAT DE DROIT A PRESTATION / CERTIFICADO DE DERECHO A PRESTACIÓN

45994 -

M

DATE 25 OCT 2012

I certify that I receive a benefit(s) under the Regulations of the United Nations Joint Staff Pension Fund and that, on the date of my signature as indicated below, I continue to be entitled to this (these) benefit(s). I note that falsification of signature will be considered fraud.

Je certifie que je perçois une (des) prestation(s) qui m'est (me sont) versée(s) en vertu des dispositions des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et que je continue d'y avoir droit à la date à laquelle j'appose ma signature. J'ai pris bonne note que falsifier une signature est considéré comme une tentative de fraude.


Certifico que recibo una(s) prestación(es) en virtud de las disposiciones de los Estatutos de la Caja Común de Pensiones del Personal de las Naciones Unidas, a la(s) que continúo teniendo derecho en la fecha que firmo el presente certificado. Entiendo que la falsificación de la firma será considerado como fraude.

JE DECLARE MON LIEU DE RESIDENCE ETRE


TOUJOURS: *FRANCE*

PRESTATION(S)

RETRAITE

SIGNATURE / FIRMA

<small>(See below if you are unable to sign) (Si vous n'êtes pas en mesure de signer, voir ci-dessous) (Si no le es posible firmar, vea a continuación)</small>
DATE > <i>7 Novembre 2012</i>

**IF YOU ARE UNABLE TO SIGN YOUR NAME, AFFIX YOUR THUMBPRINT HERE
SI VOUS N'ETIEZ PAS EN MESURE DE SIGNER CI-DESSUS, VEUILLEZ APPOSER VOTRE EMPREINTE DIGITALE ICI
SI NO LE FUE POSIBLE FIRMAR, PONGA SU HUELLA DIGITAL AQUI**

Witness Name / Nom du témoin/ Apellido del testigo	Witnessed or attested to by a UN system official, attending physician or local government authority. Validée par un fonctionnaire du système des Nations Unies, par le médecin traitant ou par les autorités locales. Validada por un funcionario del sistema de las Naciones Unidas, por el médico a cargo o por las autoridades locales.	
Witness Title / Titre du témoin / Cargo del testigo	SIGNATURE / FIRMA	
	OFFICIAL STAMP (SEAL) SCEAU OFFICIEL SELLO OFFICIAL	



